

Entrée en vigueur du nouveau Code des Douanes Communautaire



Missions / Avenir de la DGDDI

communiqué

Il faut sauver le soldat OPCO AG

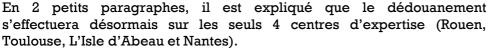


La Lettre A

L'administration chipotait, alors La Lettre A l'a fait pour elle.

Pour ceux qui ne connaissent pas ce titre de la presse, précisions que cette feuille de chou est destinée aux « décideurs français de haut niveau », en leur révélant « en quelques minutes l'essentiel de ce que préparent, de ce que pensent et de ce que font les milieux qui façonnent la vie économique, politique et médiatique en France ».

Dans sa parution du 27 octobre 2016¹, cette feuille révèle donc à son «lectorat de gens qui comptent » l'avenir de la douane. Ici, on ne s'embarrasse pas de circonvolutions administratives, on va droit au but, jusque dans le titre « les képis se concentrent sur quatre villes ».





Plus d'infos que Douanes Infos

L'intérêt de ce petit article (que nous reproduisons à la fin de ce communiqué) est de rendre clair ce que l'administration ne veut pas explicitement admettre : cette réorganisation est bien une décision « de Bercy » (donc du pouvoir politique) qui « veut faciliter le dédouanement des grandes entreprises au détriment des douaniers locaux » (besoin d'un commentaire?).



CDU, voilà l'ennemi

La raison de tout cela est simple : dans le cadre du Code des Douanes de l'Union (CDU), il s'agit pour la douane de faire face à la concurrence au dédouanement entretenue essentiellement par Belgique et la Hollande, où, nous dit là aussi crûment le journal des décideurs, « les contrôles sont moins regardants et les coûts portuaires plus avantageux ».

Niveler l'action publique par le bas face au dumping exercé par d'autres États dans le cadre du libre-échange : voici donc en quelques lignes un condensé de 4 années de présidence Hollande et que le parti Les Républicains se propose encore d'amplifier s'il gagne les élections en 2017. Jusqu'à la disparition totale de l'État, hors forces répressives?



Les agents devront « faire leurs valises »

Mais quelles conséquences pour les agents de l'État? L'administration, là-dessus, noie le poisson, renvoie vers les Directions Interrégionales (DI), tâche à tout prix à gagner du temps.

Là encore, la lecture de La Lettre A, le journal qui révèle les vraies motivations des « grands » de ce monde (ou tout du moins de ce pays) est révélatrice : cette restructuration « conduira bientôt les douaniers à faire leurs valises », puisque « 17 départements ne compteront plus aucun bureau de douane d'ici 2018 ».

Ça y est, la voilà enfin, cette cartographie Opérations Commerciales (OPCO) que l'administration ne fait que nous délivrer du bout des lèvres depuis de trop longues années. À terme, les 4 centres d'expertise, et quasi rien. Cette clarté obtenue par ce court article de La Lettre A expose ce que SOLIDAIRES Douanes explique depuis maintenant de nombreux mois²: l'administration se prépare bien à un démantèlement sauvage et radical du réseau OPCO et AG (Administration Générale).

Voir par exemple notre communiqué <a href="http://www.solidaires-douanes.org/quel-avenir-pour-la-branche-agco-et-pour-la-dgddi-dans-son-pour-la-branche-agco-et-pour-la-dgddi-dans-son-pour-la-branche-agco-et-pour-la-dgddi-dans-son-pour-la-branche-agco-et-pour-la-dgddi-dans-son-pour-la-branche-agco-et-pour-la-dgddi-dans-son-pour-la-branche-agco-et-pour-la-dgddi-dans-son-pour-la-branche-agco-et-pour-la-dgddi-dans-son-pour-la-branche-agco-et-pour-la-dgddi-dans-son-pour-la-branche-agco-et-pour-la-dgddi-dans-son-pour-la-branche-agco-et-pour-la-dgddi-dans-son-pour-la-branche-agco-et-pour-la-dgddi-dans-son-pour-la-branche-agco-et-pour-la-dgddi-dans-son-pour-la-branche-agco-et-pour-la-dgddi-dans-son-pour-la-dgdd ensemble/ où l'analyse des différentes décisions de l'administration nous permettait de prédire que la douane OPCO était calibrée à environ 2000 agents.



 $[\]label{lien payant} \textbf{Lien (payant): } \underline{\textbf{https://www.lalettrea.fr/action-publique/2016/10/27/douanes--les-kepis-se-concentrent-sur-quatre-villes, } \underline{\textbf{108187362-ARL}} \underline{\textbf{ARL}} \underline{\textbf{N08187362-ARL}} \underline{\textbf{$



Cartographie CO? Rabougrie...

Le dédouanement ne sera donc conservé que sur ces 4 centres du Service Grands Comptes (SGC), plus quelques grands ports et aéroports.

Et c'est tout. Ailleurs, les bureaux de douane survivront qu'avec ne les autres compétences : fiscalité énergétique, Contributions Indirectes (CI) et autres taxes.

Pourtant, là aussi, l'administration centralise, alors même que, s'agissant de ces secteurs, le prétexte de la pression de la concurrence douanière n'existe pas.



Dernier bureau ... susceptible de recruter?

C'est bien la DG, avec l'assentiment (ou sur ordre, difficile de démêler qui décide quoi puisque chacun renvoie se responsabilité de décisions peu populaires) du Ministère qui décide de désertifier le territoire de toute présence douanière.

Hors de toute stratégie, ces décisions de centralisation n'ont qu'un objectif, supprimer des structures. Aucune étude d'impact, aucun bilan n'est jamais venu justifier ou expliquer la rationalité de ces décisions.



Réseau AG? Centralisé...

À cela il faut bien sûr ajouter la destruction du réseau Administration Générale (AG), sur le même mode de la centralisation :

- les Recettes Régionales (RR), bien sûr,
- mais aussi les Services Régionaux d'Enquête et d'Audit (SRE et SRA), dont le devenir demeure assez
- la « Ressource Humaine » (RH)...

... Et demain?

Rien n'indique que la DG compte s'arrêter un jour. Et il est toujours possible de centraliser un échelon au-dessus, le devenir du comptable le prouve : du local au régional, du régional à l'interrégional, puis au national?

nombreuses compétences ont déjà été centralisées au niveau national:

- Taxe Sur les Véhicules Routiers (TSVR),
- Remboursement Taxe Intérieure de Consommation sur les Produits Energétiques (RTIC),
- Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP),
- Centre des Services Partagés (CSP),
- Service Facturier (SFACT),
- ... la liste semble pouvoir s'allonger à l'infini.

Les Directions Régionales (DR) dans lesquelles les services actifs se résumeront à 1 ou 2 bureaux et/ou brigades se retrouveront bien vite sur la sellette.



Reclassement? Le goulot d'étranglement...

Ces expériences de centralisation ont été douloureuses :

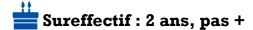
- basculements précipités,
- persistances de problèmes informatiques,
- sous-évaluation des besoins en effectifs
- et même problèmes de recrutements!

Car ce n'est pas le moindre des paradoxes: alors qu'elle supprime des postes et structures par wagons, l'administration rencontre dans les services centralisés de gros problèmes de recrutements, allant jusqu'à recruter des agents hors concours, voire des vacataires (SNDFR, CSRH)!

Quand le cynisme n'a plus de limites: pour pallier les a dysfonctionnements qu'elle elle-même généré, l'administration piétine donc le statut des fonctionnaires⁴.

En concentrant toutes ses fonctions en même temps, la douane a fait en sorte de créer une immense incertitude pour ses agents. Puisque tout se concentre au même moment, il n'existera bientôt aucun service à même d'accueillir les agents restructurés.

C'est une terrible évidence mathématique, quand bien même ces derniers seraient prêts « à faire leurs valises », pour reprendre l'expression de La Lettre A.



Il n'y aura pas de place pour tout le monde. Un document transmis aux agents de la RR de Paris Est (et validé semble-t-il par la DG) le confirme : au-delà de 2 ans, pas de maintien en sureffectif.

Il est donc nécessaire pour chaque agent de se déterminer au plus tôt, ceux qui cèdent le plus vite seront les moins mal lotis.

Quant aux autres... La règle de gestion, selon laquelle 3 postes seront proposés aux agents n'ayant pas obtenu de poste en mutation à l'issue des 2 ans en sureffectif est rappelée. Comprendre donc: si nécessaire, la douane n'hésitera pas à se séparer des en surnombre agents reclassables ailleurs.

Avec l'assentiment du syndicat douanier FO, qui a suggéré de procéder au recrutement d'agents vacataires pour le SNDFR (http://www.fodouanes.fr/reunionstatut/ct/ctr/pdf/2016/octobre2016/j20102016/CRctr17102016.pdf)... Alors que FO Fonction Publique $revendique\ la\ titularisation\ de\ tous\ les\ contractuels\ (!): \underline{http://www.fosps.com/wp-content/uploads/2015/03/Communiqu\%C3\%A9-fe}$ %C4%9Bde%C4%9Brale-190315-circulaire-ANT.pdf



Concernant les SRE, leur compétence en matière de contrôle ex post en fiscalité énergétique entre en concurrence dans certaines DR avec celle des pôles énergie. Les SRA sont eux privés de toute autre compétence que les audits OEA.

In résumé...

L'avenir s'annonce donc brutal pour le réseau OPCO AG et ses agents.

L'administration se prépare à supprimer de nombreuses structures, et les agents risquent de n'avoir d'autre choix que d'accepter de longs déménagements, sans garantie d'ailleurs que le poste sur lequel ils sont nommés sera pérenne, la logique de concentration semblant ne pas avoir de fin⁵

Quant aux agents, notamment en Île-de-France, qui comptent sur une mutation en Province, le rétrécissement à son maximum du réseau leur ferme beaucoup de perspectives, pour ne pas dire toutes.



L'épée de Damoclès... seule situation pérenne?

Derniers commentaires...

SOLIDAIRES Douanes condamne fermement cette volonté de l'administration de détruire le réseau OPCO AG de la DGDDI. La casse sociale qu'elle suppose va multiplier les situations délicates et difficiles pour les douaniers et leurs familles.

Surtout, SOLIDAIRES Douanes considère que, plus que jamais dans un univers économique où l'absence de régulation commerciale des échanges produit des dégâts terribles (délocalisations, le territoire désindustrialisation du pays, chômage), le maintien et le développement de la douane OPCO est une nécessité politique.

Nous déplorons avec la plus grande vigueur que les principaux candidats aux élections de 2017 continuent de camper sur cette ligne ultra libérale et austéritaire, qui condamne la douane, comme l'ensemble des services publics, et qui casse l'activité économique, à l'heure où les peuples réclament plus de démocratie et de régulation (comme le démontre le rejet par les populations des traités de libre-échange avec les États-Unis et le Canada).

Nous dénonçons aussi le risque sur l'unité de la douane que fait peser ce rabougrissement de la branche OPCO Que deviendra la branche Surveillance (SURV) au sein d'une douane aussi famélique?

Là aussi, nous refusons que l'État d'urgence serve de prétexte à la mutation des fonctions de la SURV en administration d'ordre public : le besoin de régulation des trafics illégaux, y compris à visée terroriste grandit tous les jours et justifie le renforcement de la SURV au sein d'une Douane forte, pérennisée au Ministère de l'économie et des finances.

SOLIDAIRES Douanes encourage tous les agents des douanes à lutter pour le renforcement d'un réseau douanier de proximité et de qualité, OPCO AG et SURV, pour la protection de leurs emplois sur l'ensemble du territoire. Nous ne pouvons plus assister passivement à la destruction méthodique de notre outil de travail et de nos conditions de vie.

Paris, le lundi 7 novembre 2016

Pour le réseau OPCO AG, la parole ministérielle donnée en mars aux syndicats n'a d'ailleurs pas été respectée. Alors que le ministre s'était engagé à ce que soit fourni aux agents un schéma territorial jusqu'en 2020 (comme pour la SURV), la liste fournie lors du CTR du 11 juillet 2016 n'évoque que des fermetures programmées ou à venir « courant 2016 » (liste disponible ici : http://www.solidairesdouanes.org/wp-content/uploads/2016/07/2016-07-14 PSD defile des restructurations communique.pdf). Le flou, et donc l'incertitude, persiste pour les collègues.



Syndicat SOLIDAIRES Douanes – 93 bis rue de Montreuil – boite 56 – 75011 PARIS web: http://solidaires-douanes.org/@: solidaires-douanes@solidaires-douanes.org tél: 01 55 25 28 85

☑ Tous les articles depuis 2007 sur www.LaLettreA.fr

27 OCTOBRE 2016 - Nº1749

4/8